



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question au Gouvernement n° 2947

Texte de la question

BUDGET DE LA CULTURE

M. le président. La parole est à M. Guénaël Huet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guénaël Huet. Ma question s'adresse à Mme le ministre de la culture et de la communication.

« Cela a été une grave erreur au cours des deux premières années du quinquennat de François Hollande de baisser le budget de la culture [...]. C'était un mauvais signe. » Cette formule n'émane ni d'un dirigeant d'une association culturelle, ni d'un élu de l'opposition : elle a été prononcée par le Premier ministre, Manuel Valls, en visite à Cannes lors d'un colloque sur les droits d'auteur. Une fois n'est pas coutume, nous sommes en accord avec M. Valls, à ceci près que, à notre sens, il ne s'agit pas seulement des deux premières années du quinquennat, et que le mauvais signe perdure.

La preuve en est qu'une médiatrice culturelle d'un centre national des arts situé dans le Nord vient de publier une « cartocrise » culturelle qui recense, région par région, les festivals et les structures artistiques qui ont disparu depuis quelques mois faute de financements suffisants. Le verdict est sans appel, madame le ministre : depuis l'été dernier, 150 festivals ont disparu en France. Toutes les régions, toutes les expressions artistiques sont concernées. Pour un gouvernement qui ne cesse de dire que la culture est une priorité, voilà une belle réussite !

La réponse facile, voire même simpliste, madame le ministre, sera de nous dire que c'est de la faute des collectivités locales.

Mme Audrey Linkenheld. C'est de la vôtre !

M. Guénaël Huet. C'est cependant ce gouvernement qui depuis 2012 réduit les crédits de la culture, c'est ce gouvernement qui cette année sabre de 3,7 milliards d'euros les dotations de l'État aux collectivités locales.

Madame le ministre, pour la culture, le moment est grave : le service public du spectacle vivant et, plus largement, le service public de la culture a une vraie signification dans notre pays. Allez-vous réagir ou allez-vous laisser s'allonger cet été la liste des festivals sacrifiés et, avec eux, ces moments de rassemblement et d'émotion qui sont partagés dans toute la France ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, *ministre de la culture et de la communication.* Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, monsieur le député, le ministère de la culture a en effet participé à l'effort de

redressement des comptes publics que ce gouvernement, de manière très responsable, a mis en œuvre à partir de 2012.

Cela étant dit, je m'inscris en faux contre vos propos : à partir de 2015 et jusqu'en 2017, ainsi que le Premier ministre l'a indiqué à de nombreuses reprises, le budget du ministère de la culture sera dans un premier temps stabilisé, puis augmenté au cours des prochaines années. Telle est ma première réaction à ce que vous avez affirmé.

Par ailleurs, vous évoquez la question des festivals. Je n'ai évidemment pas attendu votre question pour me pencher sur le sujet. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Sachez que les festivals en France sont, pour l'essentiel, financés par les collectivités territoriales. Il n'est pas question de se défausser sur les uns ou les autres, dire que c'est de la faute d'untel ou d'untel ne m'intéresse pas. Je prends mes responsabilités et je travaille en partenariat avec l'ensemble des collectivités locales. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

Je vais vous rapporter un chiffre très intéressant. Il existe en France plus de 1 600 festivals de musiques actuelles. L'année dernière, 51 festivals ont été supprimés mais, parallèlement, 45 nouveaux festivals ont été créés. En réalité, pour les musiques actuelles, seuls 7 festivals ont disparu. Il y a donc une vie des festivals, qui peut s'expliquer, comme l'a indiqué très récemment la directrice de la Fédération française de festivals de musique et spectacle vivant, par le fait que certains d'entre eux ne trouvent pas leur public ou pâtissent de conditions économiques difficiles parce qu'un certain nombre d'artistes augmentent considérablement leur cachet.

J'ai ainsi pris plusieurs mesures. Le Premier ministre et moi-même avons tout d'abord signé la semaine dernière des pactes culturels pour engager les collectivités à maintenir leurs crédits pour la culture.

M. Éric Straumann. Avec quels moyens ?

Mme Fleur Pellerin, ministre. Parallèlement, je désignerai très prochainement une personnalité qualifiée qui aura pour charge de faire le tour des collectivités locales et de veiller à ce que nous puissions au cas par cas trouver des solutions pour les festivals. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. François Sauvadet. On parle de l'État, pas des collectivités !

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2947

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mai 2015](#)